



Séance plénière : Qui va réduire la fracture ?

Participaient à ce débat :

- **Alain MINC**, économiste, essayiste et dirigeant d'entreprise
- **Emmanuelle WARGON**, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire
- **Xavier BERTRAND**, président de la Région Hauts-de-France
- **Virginie RAISSON-VICTOR**, géopolitologue spécialisée en prospective, auteur de l'atlas géopolitique *Le Dessous des cartes*
- **Salwa TOKO**, présidente du Conseil National du Numérique

Animatrice : **Hedwige CHEVRILLON**, journaliste chez BFM Business.

Hedwige CHEVRILLON rappelle que les opinions publiques réclament une société moins inégalitaire et plus morale. La société française est-elle encore fragilisée par le mouvement des Gilets jaunes ? Qui peut réduire la fracture sociale, numérique et écologique ? De plus en plus de regards se tournent vers l'entreprise pour trouver des solutions.

Alain MINC affirme que la France comprend un certain nombre de personnes insérées qui ne sont pas uniquement les riches ou les privilégiés et trouvent leur place dans le monde tel qu'il est. Cette France représente 35 à 40 % du pays, mais il existe une autre France. La carte de ces deux France se juxtapose à celle des scores du deuxième tour de l'élection présidentielle. Cette fracture n'a pas été résorbée dans ses fondements. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'une nouvelle explosion va se produire. Si une explosion a lieu, elle ne prendra pas la même forme, mais le risque est présent et souterrain.

Au sein du monde inséré, la manière dont les revenus du capital ont progressé au détriment des revenus du travail pose un problème de fond sur la redistribution. La deuxième fracture, plus grave, concerne les inégalités éducatives et touche l'autre France. Les écarts de capital culturel n'ont cessé de s'accroître, ce qui ne résulte pas de la logique de l'économie de marché et de la mondialisation. La France recule de deux ou trois places lors de chaque classement PISA pour d'autres raisons que le système économique.

Emmanuelle WARGON souligne qu'au plus fort de la crise des Gilets jaunes, ces citoyens s'accordaient à pointer la fracture écologique que sont le réchauffement climatique et la perte de biodiversité et à affirmer la nécessité de trouver des solutions. En revanche, ils exprimaient un désaccord sur la gestion de cet enjeu sur le plan politique. Les décisions prises étaient perçues comme extrêmement injustes, puisqu'elles amputaient le pouvoir d'achat des classes modestes et intermédiaires alors qu'il n'était pas demandé aux grandes entreprises et aux pouvoirs publics de faire leur part du chemin. Par ailleurs, cette crise a été alimentée par la mise en place de la taxe carbone, ce qui témoigne d'injonctions contradictoires. Pendant des années, les gouvernements ont soutenu l'implantation de lotissements et de centres commerciaux en périphérie alors que cette vie est très dépendante de la voiture.

La fracture démocratique est liée à un sentiment de manque de considération, à l'impression à tort ou à raison que les dirigeants ne comprennent plus les Français dès lors qu'ils s'éloignent des villes. Il en résulte une défiance très forte vis-à-vis de la classe politique.

Enfin, il existe une la fracture liée aux réseaux sociaux, monde de l'instantanéité alors qu'à l'inverse, la démocratie prend du temps. La crise des Gilets jaunes est aussi une crise de l'émettement à l'intérieur de la société. Au travers des rencontres qui se sont créées sur les ronds-points, s'est exprimé le besoin de contacts, de convivialité et de solidarité.

Xavier BERTRAND constate que le monde de l'entreprise ne s'est pas trouvé dans l'œil du cyclone lors de la crise des Gilets jaunes. Certes, le monde politique et l'Etat ont une responsabilité première, mais l'entreprise doit également concourir à réduire les inégalités. La Région Hauts-de-France a conclu des partenariats avec des entreprises afin de réduire la fracture en matière de santé et lutter contre la désertification médicale. D'autres discussions sont engagées avec de grandes entreprises telles qu'AXA pour tenter de relever les défis de la transition écologique. Enfin, un travail sur l'orientation des jeunes et la conclusion des partenariats est en cours afin de créer des emplois dans les secteurs de la logistique et l'industrie à Denain et Maubeuge.

L'intérêt général doit être placé au-dessus des contingences et des ambitions personnelles. Certes, il n'existe pas d'autre système que le capitalisme, mais il faut se poser la question de l'existence de nouveaux espaces de régulation et de la place de l'entreprise. L'enjeu fondamental du partage de la valeur ne se résoudra pas seulement par quelques améliorations des systèmes d'intéressement et de participation et la diminution du forfait social. Il faut repenser la partie relative au complément du salaire et aborder le chantier de l'association entre capital et travail.

Emmanuelle WARGON pense que l'entreprise doit concourir à l'intérêt général dans son mode de fonctionnement, ses processus de production et de recrutement et sa contractualisation avec ses sous-traitants. Il faut que les banques participent au financement de la transition écologique et que le secteur agroalimentaire fasse évoluer son portefeuille vers des produits bons pour la planète et pour la santé. Les sociétés d'énergie doivent travailler sur le verdissement de l'énergie et les économies d'énergie. La responsabilité de l'entreprise ne saurait se réduire à quelques actions à la marge, d'autant plus que les consommateurs, mais aussi les jeunes diplômés commencent à juger les entreprises en fonctions de ces critères.

Alain MINC souligne que la France manque également de corps intermédiaires et de fondations.

Virginie RAISSON-VICTOR rappelle que, dans le passé, l'avenir était considéré comme forcément meilleur et porteur de progrès social et scientifique. Or les jeunes d'aujourd'hui, pour leur part, entendent parler du réchauffement climatique, des inégalités et de précarité. Le mot d'effondrement devient présent dans la presse. Il est urgent de se mobiliser pour démontrer que le monde ne va pas s'effondrer.

Dans le contexte de l'épuisement des ressources, le modèle actuel est obsolète. Par ailleurs, la société ne fait plus système et ressemble à une somme d'intérêts particuliers, où manque l'adhésion à un projet commun. Il existe également un fort décalage entre les institutions et la réalité du monde. Enfin, le manque de récit positif sur le futur pose problème.

Salwa TOKO souligne que 15 à 20 millions de personnes restent exclues de l'univers du numérique et, par conséquent, de l'accès à leurs droits de citoyens. Cette fracture ne fait qu'exacerber les autres fractures. L'Etat a mis en œuvre de nombreuses actions auprès des territoires, mais ces « pansements » ne sont pas suffisants pour permettre une meilleure compréhension d'un futur beaucoup plus technologique.

Aujourd'hui, les jeunes ne s'expriment plus dans la rue, mais sur les réseaux sociaux. Ces outils sont une caisse de résonnance pour une vision à court terme et un récit très pessimiste. Le récit long ne peut pas s'exprimer sur les réseaux sociaux.

Xavier BERTRAND rappelle que les citoyens demandent aux responsables politiques de faire preuve d'une vision, de résultats et d'exemplarité. Il n'est jamais trop tard pour renouer avec la confiance. Alors que la contestation chez les jeunes était attendue sur des questions sociales, c'est sur la question écologique qu'elle s'exprime. Par ailleurs, l'adéquation de la formation aux besoins et la levée des freins à l'emploi, notamment les aides à la garde d'enfant et à la mobilité, sont des enjeux majeurs. Enfin, les statistiques montrent qu'en France, il faut six générations pour changer

de catégorie sociale. Il faut travailler sur ces priorités et ne pas avoir peur de bousculer les conservatismes.

Emmanuelle WARGON affirme qu'il faut redonner un espoir collectif et individuel aux citoyens. Inventer une nouvelle phase de l'économie de marché qui traite les effets négatifs du système nécessite une forte responsabilité collective qui implique le monde politique, le gouvernement, les entreprises, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs.

Virginie RAISSON-VICTOR souligne qu'à l'international, la contestation sociale et politique se déplace également sur le terrain de l'écologie. Par ailleurs, elle souligne l'urgence de mener un travail sur le récit et de réconcilier le court terme et le long terme, trop souvent opposés dans la vision des systèmes de gouvernance des entreprises et du monde politique.

Alain MINC affirme qu'il faut aider le capitalisme à se sauver contre lui-même. La répartition entre les revenus du capital et les revenus du travail n'est pas durable et ne pourra guère être modifiée par le simple jeu des augmentations des salaires et leurs annexes. La culture de l'actionnariat salarié est l'un des spécificités du capitalisme français. Il faut que les sociétés s'obligent à distribuer massivement des actions gratuites.

Salwa TOKO constate que les grandes entreprises du numérique n'ont fait qu'accroître les inégalités. Les travailleurs des plateformes ne demandent pas à obtenir le statut de salariés, mais une meilleure reconnaissance et une meilleure rémunération de leur force de travail. Il faut donc réfléchir à la création de nouveaux statuts pour éviter que ce secteur ne crée davantage de désespérance.

Xavier BERTRAND affirme que la situation de ces travailleurs est un véritable scandale. Ces plateformes sont en train de fabriquer de nouveaux canuts. Tout comme les GAFA, elles réussissent uniquement parce qu'elles ne respectent aucune règle sociale, aucune règle de concurrence et aucune règle fiscale. Il faut renforcer la régulation, d'autant plus que ces nouveaux emplois ne seront pas pérennes et finiront par détruire le lien social.

Emmanuelle WARGON souligne que les comportements individuels des citoyens et leurs choix de consommation deviendront l'une des forces de régulation de ce système. La jeunesse impliquée dans la cause de la planète est en train de le comprendre. En outre, le multitravail va se développer, même si le salariat classique représente encore 70 % du marché du travail. A l'avenir, il va falloir accompagner ce modèle et l'assortir d'une protection sociale qui s'attache à la personne.

Par ailleurs, il faut progresser de façon drastique dans le changement de modèle agricole, ce qui dépend non seulement des pratiques des consommateurs, mais aussi de la capacité des entreprises à accepter de modifier leurs modes de production. Enfin, il faut massifier les solutions industrielles permettant de réduire les consommations d'énergie, ce qui représente une démarche à long terme. Réduire la facture d'électricité et de chauffage peut redonner espoir sur la capacité de la société à répondre à ces enjeux écologiques. Pour l'instant, le gouvernement n'a pas réussi à convaincre que la taxe carbone a sa place. Il faut reconstruire un modèle dans lequel elle aura sa place. Cette question sera abordée lors de la convention citoyenne pour le climat, à partir du mois d'octobre.

Virginie RAISSON-VICTOR affirme que, selon certaines études, l'évolution des comportements des consommateurs ne représente que 20 % des changements nécessaires. Il faut mettre l'accent sur la complémentarité des rôles.

Salwa TOKO souligne qu'aucune entité ne peut trouver isolément la solution, qu'il s'agisse de l'Etat, des entreprises ou de la société civile. Cette solution réside dans le partage d'expériences et de résultats. Cependant, il revient à l'Etat de donner l'impulsion et de récupérer sa souveraineté vis-à-vis des plateformes, qui entendent se substituer progressivement à certains pouvoirs régaliens.

Xavier BERTRAND rappelle que l'économie est la compétence première de la Région, qui doit effectuer un travail partenarial avec les entreprises. Les partenariats mis en œuvre dans la Région Hauts-de-France ont permis à 75 % des bénéficiaires de sortir du chômage, ce qui représente plus de 14 000 emplois en trois ans. En parallèle, la Région a réduit ses dépenses de fonctionnement de plus de 240 millions d'euros par an. De son côté, l'Etat doit se recentrer sur ses compétences régaliennes et redéfinir le pacte avec les territoires, les citoyens et le monde de l'entreprise.

Alain MINC affirme que les plateformes se sont abusivement approprié la notion de progrès. Or leur fonctionnement ne repose que sur un peu d'informatique et beaucoup d'esclavage. L'Etat n'est pas régalien et interventionniste dans ce secteur, qui nécessite la définition de premières lois sociales.

Virginie RAISSON-VICTOR affirme que le changement est une opportunité. Il est urgent de prendre à nouveau des risques pour s'adapter cette période de transition.

Salwa TOKO rappelle que le rôle de l'Etat est de définir des normes et préserver les droits et les acquis sociaux, qui sont les valeurs portées par la France au niveau international.